

DEC170864DR11

**Décision portant nomination de M Guillaume WAROT aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR 6417 intitulée LSM**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

[Le cas échéant insérer] **Vu** l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

**Vu** la décision n°151290DGDS du 18 décembre 2015 nommant M. Fabrice Piquemal, directeur de l'unité UMR6417 (LSM) ;

**Vu** le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie recherche options sources radioactives scellées et non scellées délivré à M. Guillaume WAROT le 25 mai 2016 par l'université de Caen Normandie;

**Vu** l'avis du CHS local spécial du 27 juillet 2016

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

M. Guillaume WAROT IR2, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 27 juillet 2016.

**Article 2 : Missions<sup>1</sup>**

M. Guillaume WAROT exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

<sup>1</sup> [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]



Délégation Alpes

[www.cnrs.fr/alpes](http://www.cnrs.fr/alpes)

25, rue des Martyrs - BP 166  
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00  
F. 04 76 88 11 61

**Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de M. Guillaume WAROT sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Modane le 17/08/2016

Le directeur d'unité  
Fabrice PIQUEMAL

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional

Jérôme VITRE

Visa du chef d'établissement partenaire

Pour la Présidente  
et par délégation  
  
La Directrice générale des services adjointe  
Martine Pevat